

ÉLECTIONS

Entreprises, aux urnes !

PICARDIE Il y a fort à parier que la participation sera à nouveau faible lors des prochaines élections des chambres de commerce et d'industrie (CCI), aux missions multiples mais méconnues.

3 QUESTIONS A...



JACKY LEBRUN
PRÉSIDENT
DE LA CCI
DE PICARDIE

« Une remise en cause nécessaire »

Les CCI de Picardie seront en minorité dans la future CCI Hauts-de-France. Attention danger ?

Oui, car en Nord de France, ils n'ont plus qu'un président. J'ai proposé la même chose, ce fut un tollé. La Picardie a donc conservé trois chambres (autonomes). Qui devront défendre leurs projets avec d'autant plus de conviction. Ceci dit, le Nord - Pas-de-Calais bénéficiera aussi de l'argent dévolu à la Picardie. Nous profiterons aussi de la force du service export à Lille qui compte 40 personnes. Une chance pour la Picardie, 10^e région exportatrice.

Regrettez-vous la mise en vente des récents locaux de la CCIR d'Amiens (NDLR : 6 millions d'euros) ?

Je n'étais pas emballé. Mais rien n'est vendu pour l'instant. Si toutes les chambres consulaires avaient été d'accord, nous aurions pu construire, ensemble, plus grand, ailleurs. L'État nous obligera peut-être demain à des rapprochements.

Comment expliquez-vous la faible participation aux élections des CCI ?

Nous avons sans doute péché par orgueil. Et oublié de prendre certains virages. Une remise en cause est nécessaire. Nous devons, notamment, nous mettre davantage au service de la Région.



Les CCI délivrent des formations variées, notamment sur l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise. (Photo d'archives)

Ces dernières années, les CCI du pays ont encaissé une réduction du nombre de chambres, 2 500 suppressions de postes, une baisse de 37% du budget sur trois ans. Un nouveau tour de vis de 60 millions d'euros est prévu en 2017. Pour couronner le tout, le développement économique est désormais dévolu aux Régions par la loi NoTRE... Et pourtant, les 350 salariés des CCI de Picardie devront encore assurer leurs missions d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise, de formation (un apprenti picard sur deux), de soutien à l'export. Mais aussi d'aménageur. Sans une réserve foncière, Amazon aurait-il pu venir à Amiens ? Malgré les bons offices des chambres, les avis restent partagés parmi les chefs d'entreprise.

310 euros

La contribution moyenne en France des entreprises aux chambres de commerce et d'industrie ; 150 euros pour les PME ; moins de 100 euros pour les plus petites sociétés.

« J'ai eu recours à la CCI pour monter mon commerce. J'ai fini deuxième d'un trophée, avec 4 000 euros à la clef. Les formations y sont utiles. Mais depuis peu, nous n'avons plus de référent », constate ainsi Yohan De Horde, le président des Commerçants du Noyonnais. « On a l'impression que pour la CCI à Beauvais, Noyon c'est loin. On se retrouve démuné face aux porteurs de projets qui nous sollicitent. » « La CCI n'a pas su accompagner le

développement du numérique. Le matériel informatique de leurs premières ne permet même pas de "coder" », déplore aussi Arnaud Jibaut, le dirigeant d'Awelty (25 salariés), à Amiens. « Ceci dit, nous lui avons proposé de travailler là-dessus. Elle s'est montrée intéressée. Elle nous a accompagnés sur un récent événement, "start-up weekend" », reconnaît le président de la « Tech amiénoise » à propos de ces chambres assez paradoxales. Un sondage (IFOP-Fiducial) l'avait illustré l'an dernier : quand 31% des dirigeants de TPE jugeaient utiles les services proposés par leur chambre (tout en admettant mal les connaître), ceux qui l'avaient utilisé s'en disaient satisfaits à 78%. En résumé : méconnues mais appréciées quand même. ■ GAËL RIVALLAIN

À SAVOIR

• **Les chefs d'entreprise** et commerçants sont appelés à renouveler les élus des CCI tous les 5 ans ; on compte 161 500 entreprises en Hauts-de-France.

• **Le scrutin** aura lieu du 20 octobre au 2 novembre ; proclamation des résultats au plus tard le 10 novembre ; nouveauté cette année, le respect de la parité entre titulaires et suppléants.

• **Au 1^{er} janvier 2017**, les sept CCI de région Nord de France et de la Picardie se retrouveront dans une nouvelle assemblée « Hauts-de-France » de 120 membres, dont 34 pour Amiens, l'Aisne et l'Oise.

Chefs d'entreprise, réveillez-vous. Votre chambre vous appelle ! Alors que le scrutin s'ouvrira jeudi, combien vont participer au renouvellement des chambres de commerce et d'industrie de la région ? En 2010, 17% seulement des électeurs de la CCI Amiens-Picardie s'étaient exprimés. Ils étaient 25% dans l'Aisne. Il y a donc fort à parier qu'à l'issue du scrutin, certains rejoignent le refrain de l'institution mal connue.

« J'entends la question depuis 30 ans : « À quoi ça sert une CCI ? » Ce n'est pas faute d'avoir tout essayé pour nous faire connaître », anticipe Jacky Lebrun, le patron de la chambre régionale de Picardie. Qui s'apprête à passer la main après 10 ans de présidence, dans un contexte chamboulé. « Aucune institution n'a vécu une réforme aussi importante », affirme le plus célèbre des bouchers de Picardie, conscient que le gouvernail consulaire se trouvera demain à Lille, entre les mains de Philippe Hourdain, probable futur président de la CCI Hauts-de-France.